



Bulletin n° 9

Nov/déc 2014

Lycée général et technologique

Dressons le bilan des dégâts de la réforme du lycée !

En janvier, le ministère prévoit de dresser un bilan des réformes du lycée. A la CGT Educ'action, c'est déjà fait !

- L'autonomie des établissements ne permet pas aux personnels de mieux assurer leurs missions : au contraire, elle produit une mise en concurrence des personnels, des disciplines (avec les dédoublements non fléchés nationalement) et des établissements, qui dégrade nos conditions de travail qui aggrave les inégalités scolaires.
- L'assouplissement de la carte scolaire et le soutien au privé accentuent la ghettoïsation de certains établissements en favorisant les stratégies de contournement (pour les mieux informés !)
- Parce qu'elle n'est pas la mise en œuvre d'un projet éducatif mais une organisation par défaut face aux manques du système, l'accompagnement personnalisé n'améliore pas les conditions de réussite des élèves fragiles et ne permet pas d'individualiser l'enseignement.
- Les enseignements d'exploration, eux aussi flous dans leur mise en œuvre et leur évaluation, sont encore trop souvent utilisés comme pré-orientation.

Cette loi doit être abrogée !

➤ Vers la construction d'un lycée de la réussite pour toutes et tous Le Lycée Unique et Polytechnique

Les réformes successives n'ont pas remis en question la reproduction sociale que produit le lycée, au contraire. **La CGT Educ'action porte en revanche un projet ambitieux pour une véritable refonte. Le Lycée Unique et Polytechnique :**

- **Unique** car il unifiera les trois voies actuelles (générale, technologique et professionnelle) pour abolir cette division qui a conduit à leur hiérarchisation allant d'une filière élitiste où les enfants de milieux aisés sont les plus nombreux-ses (la filière S !) à des filières professionnelles et technologiques dévalorisées, sources de démotivation pour les élèves et de déqualification pour les enseignant-e-s.
- **Polytechnique** car, reposant sur un tronc commun ambitieux, il fournira à tous les élèves des enseignements généraux, technologiques et professionnels. En cela, ce projet remet en question l'opposition idéologique – et fallacieuse – entre un travail « intellectuel » jugé complexe et valorisé et un travail « manuel » simple et dévalorisé.

Mais pour mener à bien ce projet, nous devons déjà gagner la réduction des inégalités entre les filières en les rééquilibrant et l'égalité de dignité des trois voies.

➤ Pour l'amélioration des conditions de travail des personnels, la CGT Educ'action revendique :

- La baisse des effectifs par classe avec des maxima à 24 élèves en LGT (15 en éducation prioritaire et 12 en classe de langue)
- Une réelle formation initiale de 2 ans après concours en L3 et 10 % de formation continue sur le temps de travail pour toutes et tous.
- Une augmentation immédiate uniforme de 90 points d'indices (soit plus de 400 euros) et aucune rémunération inférieure à 1800 euros net pour l'ensemble des personnels.
- La réduction du temps de travail sans perte de salaire pour l'ensemble des personnels et l'intégration du temps de concertation dans le temps de service ou de travail.
- Une retraite à 60 ans avec 37,5 annuités sans décote et 75 % du dernier traitement.

Pour le retour à un véritable enseignement technologique

- Les réformes de la voie technologique sont une catastrophe pour les filières concernées. Elles en ont, en grande partie, détruit le caractère technologique, gommant ainsi leurs spécificités et aggravant les difficultés des élèves. Cette voie permettait pourtant la réussite d'élèves peu à l'aise avec les enseignements théoriques, en partant de situations pratiques pour les y amener progressivement. La CGT Educ'action refuse, par exemple, la place croissante du management en STMG et la fin du travail en atelier en STI2D.
- La réforme STI2D est aussi un gâchis humain pour les collègues concerné-e-s, en niant leurs qualifications, aggravant leurs conditions de travail et sans leur donner une réelle formation. **La CGT Educ'action exige l'abandon des réformes de la voie technologique et l'ouverture de négociations pour une refonte de cette voie garantissant son caractère technologique et la réussite de tous-tes.**

Education prioritaire

Compte tenu du flou entretenu par le ministère sur la situation des lycées, la CGT réclame une clarification et leur maintien dans l'éducation prioritaire à partir de critères objectifs et transparents.